



Bilan de la législature 2021-2026 du Conseil communal

Le centre du village



Aujourd'hui



Hier

Entre 2021 et 2026, le Conseil communal de Granges a conduit son action dans un contexte marqué à la fois par des défis importants et par une volonté affirmée de renforcer la qualité de vie au sein de la commune. Fidèle au programme de législature adopté en début de mandat, il a inscrit ses décisions dans une vision globale de **développement durable**, articulée autour de trois piliers complémentaires : la dynamique sociétale, l'environnement et le climat, ainsi que le développement économique.

Une commune attentive au vivre-ensemble

Sur le plan sociétal, la législature a été placée sous le signe de la proximité et de la cohésion. Le Conseil communal a veillé à renforcer le lien entre les habitantes et habitants, notamment à travers l'organisation d'événements fédérateurs qui rythment la vie communale. **L'accueil des nouveaux citoyens et habitants, les moments dédiés aux aînés et la Fête nationale**, ont contribué à entretenir un esprit de village vivant et solidaire. Le Conseil communal a aussi soutenu les manifestations organisées par les sociétés du village.

Enfin, le Conseil communal a amélioré sa communication via le site internet, des rapports réguliers en Assemblée communale, le journal communal et a activement contribué à la mise en place de l'application i-Veveyse, répondant ainsi à des demandes citoyennes.

Réception des nouveaux citoyens et habitants



Réaménagement du secteur Chapelle



En matière de sécurité et de cadre de vie, l'entrée en vigueur d'un nouveau règlement de police en 2024 marque une étape importante. Ce règlement modernise les règles applicables sur le territoire communal et contribue à garantir un cadre de vie harmonieux et sûr pour l'ensemble de la population.

Des actions concrètes pour l'environnement et le climat

La législature 2021–2026 se distingue également par des réalisations tangibles en faveur de la transition écologique. Conscient de l'importance de la mobilité durable, le Conseil communal a soutenu l'amélioration de l'offre de transports publics, avec une desserte renforcée et plus étendue dès 2022. Parallèlement, des subventions communales ont été introduites pour les vélos électriques et les abonnements demi-tarif, afin d'encourager les déplacements doux et de réduire la dépendance à la voiture individuelle.

Sur le plan énergétique, un projet structurant d'assainissement de l'éclairage public a abouti, avec l'extinction de certains points lumineux et le remplacement des lampadaires.

Le patrimoine bâti de la commune a également fait l'objet d'une attention particulière. Plusieurs projets importants ont été achevés ou poursuivis durant la législature, avec comme point d'orgue la Léchère 2b et sa nouvelle salle communale. Le secteur de la Chapelle ainsi que le centre du village ont également été embellis et réaménagés. Un merci tout particulier à notre jeunesse qui nous a offert la place de jeu. Ces projets traduisent la volonté de valoriser le patrimoine existant, d'améliorer les infrastructures et de préparer la commune aux besoins futurs.

Un développement économique maîtrisé et responsable

En matière de développement économique, le Conseil communal a privilégié une approche pragmatique et équilibrée. La transition de gérance du restaurant communal de la Croix-Blanche et l'ouverture d'un petit magasin illustrent cette volonté d'accompagner les acteurs locaux et de maintenir des lieux de rencontre essentiels à la vie du village.

La politique financière et fiscale a été conduite avec prudence et sens des responsabilités. Tout au long de la législature, le Conseil communal a veillé à préserver la stabilité des finances communales, tout en adaptant ses outils de pilotage lorsque cela s'avérait nécessaire. Cette gestion rigoureuse a permis d'investir pour notre commune, sans compromettre l'équilibre des finances communales.

Enfin, une réflexion de fond a été menée sur les infrastructures communales, afin d'anticiper les besoins à moyen et long terme. Cette vision prospective constitue un socle important pour les législatures à venir.

Conclusion

Le bilan de la législature 2021–2026 reflète une action communale guidée par le pragmatisme, la proximité et le sens des responsabilités. Sans chercher les effets d'annonce, le Conseil communal de Granges a privilégié des mesures concrètes, des projets réalistes, adaptés à la taille de notre commune et une gouvernance attentive aux attentes de la population.

Ce travail pose des bases solides pour l'avenir et témoigne d'une volonté constante de faire évoluer la commune de manière progressive, cohérente et durable, avec et pour ses habitantes et habitants.

Ensemble, pour le bien vivre à Granges.

Le Conseil communal

Noël des Anges



Réception de la 1000^e habitante et inauguration de la nouvelle place du village



Nouvelle ligne de bus Palézieux - Vevey



Le Conseil communal



Savio Michellod, syndic et Christine Varone, vice-syndique



Kimberly Castelberg, Catherine de Sousa, Fabienne Dietrich, Conseillères communales



Stéphane Dorthé et Benoît Jordil, Conseillers communaux